

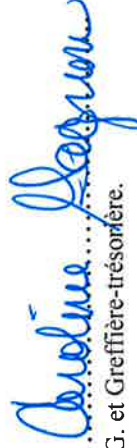
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC Maria-Chapdelaine
Municipalité de
SAINT-STANISLAS
Aux contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES :

Par la soussignée, Caroline Gagnon, D.-G. et greff.-très. de la susdite municipalité, que le conseil à sa session du 1^{ière} jour du mois d’octobre 2025 a adopté le règlement no : 481-2025 modifiant le règlement no : 443-2018 concernant le salaire des élus.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ, à Saint-Stanislas ce 2^{ième} jour du mois d’octobre deux mille vingt-cinq.


.....
D.-G. et Greffière-trésorière.

Je, soussignée, Caroline Gagnon, D.-G. et greffière-trésorière résidant à St-Stanislas, certifie sous mon serment d’office que j’ai publié le présent avis en en affichant une copie à chacun des endroits suivants à savoir, sur les deux tableaux d’affichage et sur le site internet.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 2^{ième} jour du mois d’octobre 2025.


.....
D.-G. et Greffière-trésorière.